

*Mise en garde*

*Le document ci-après reproduit les résolutions et actes de conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.*

*Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.*



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du  
conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 18 juillet 2011 à 11 h  
5650, rue d'Iberville, 2e étage**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur François W. Croteau, Maire d'arrondissement  
Monsieur François Limoges, Conseiller du district de Saint-Édouard  
Monsieur Marc-André Gadoury, Conseiller du district d'Étienne-Desmarteau

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. François W. Croteau, maire d'arrondissement.

**ABSENCES :**

Monsieur Pierre Lampron, Conseiller du district du Vieux-Rosemont  
Madame Élane Ayotte, Conseillère du district de Marie-Victorin

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Karl Sacha Langlois, Secrétaire d'arrondissement

\_\_\_\_\_

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 11 h 12

\_\_\_\_\_

10.01  
**CA11 26 0241**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par François Limoges

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 juillet 2011, tel que livré aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_

## **10 - Période de questions du public**

En l'absence de public, la période de questions du public n'a pas lieu.

---

10.02  
**CA11 26 0242**

### **Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 juillet 2011, à 19 h**

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la Loi sur les cités et villes.

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par Marc-André Gadoury

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2011 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité.

---

20.01  
**CA11 26 0243**

### **Octroi d'un contrat au montant de 79 826,06 \$, taxes incluses, à Rehrig Pacific Company, pour la fourniture de 4 500 contenants de collecte des résidus alimentaires - 2 soumissionnaires - Appel d'offres sur invitation numéro RPPV11-06013-OI**

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par François Limoges

Et résolu :

D'autoriser une dépense de 79 826,06 \$ pour l'achat de 4 500 bacs bruns destinés à la collecte des résidus alimentaires.

D'accorder à Rehrig Pacific Company, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de contenants de collecte des résidus alimentaires, au prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 79 826,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation.

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites à l'intervention de la Direction des services administratifs de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.  
1112913032

---

40.01  
**CA11 26 0244**

### **Émission d'ordonnances - Programmation d'un événement public : « Tournoi de soccer interchambres »**

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par Marc-André Gadoury

Et résolu :

D'autoriser, le 21 août 2011, entre 14 h et 17 h, dans le cadre de l'événement « **Tournoi de soccer interchambres** », sur le site du parc Père-Marquette :

- a) le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur;
- b) la vente de nourriture et de boissons non alcooliques.

Et d'édicter à cette fin les ordonnances suivantes, jointes comme annexes numéros 245 et 246 aux procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2011 :

- Ordonnance 2011-26-171 en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Ordonnance 2011-26-172 en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

Adoptée à l'unanimité.  
1113581007

---

40.02

**CA11 26 0245**

**Émission d'ordonnances - Programmation d'un événement public : « Levée de fonds Opération Enfant Soleil »**

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par François Limoges

Et résolu :

D'autoriser, le 15 août 2011, entre 18 h et 23 h, dans le cadre de l'événement « **Levée de fonds Opération Enfant Soleil** », sur le site du parc du Pélican :

- a) le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur;
- b) la vente d'objets promotionnels, de nourriture et de boissons non alcooliques.

Et d'édicter à cette fin les ordonnances suivantes, jointes comme annexes numéros 247 et 248 aux procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2011 :

- Ordonnance 2011-26-173 en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Ordonnance 2011-26-174 en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

Adoptée à l'unanimité.  
1113581009

---

40.03

**CA11 26 0246**

**Abrogation de la résolution CA11 26 0204 du 4 juillet 2011 qui octroyait à Nova Envirocom Inc. un contrat pour la fourniture de contenants de collecte des résidus alimentaires - Appel d'offres sur invitation numéro RPPV11-06013-OI**

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par François Limoges

Et résolu :

D'abroger la résolution CA11 26 0204 du 4 juillet 2011 qui a pour objet d'autoriser une dépense de 92 022,22 \$ et d'octroyer à Nova Envirocom Inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat au montant de 92 022,22 \$, taxes incluses, pour la fourniture de 4 500 contenants de collecte des résidus alimentaires – 2 soumissionnaires.

D'autoriser le directeur d'arrondissement à signer au nom de la Ville de Montréal – arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, tout document relatif à une transaction, reçu ou quittance, faisant foi de l'annulation du contrat octroyé en vertu de la résolution précitée.

Adoptée à l'unanimité.  
1112913031

---

L'ordre du jour étant épuisé, le maire d'arrondissement déclare la séance levée à 11 h 15

---

François W. Croteau  
Maire d'arrondissement

---

M<sup>e</sup> Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA  
Secrétaire d'arrondissement